

moins
de papiers
plus
d'efficacité

devillard.ch

DU COPIEUR À LA GED

devillard

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Votations du 25 septembre 2016

La CCIG préconise le rejet de trois des objets soumis au vote, qui touchent aux conditions cadre qu'elle défend. **PAGES 5-6**

Nipconf 2016 : la fin de l'argent ?

La troisième édition de cette manifestation sur les enjeux technologiques aura lieu à la HEG de Genève. **PAGE 7**

Après la fintech, la realtech

La révolution numérique en cours rattrape l'immobilier, comme l'explique la régie genevoise Daudin & Cie. **PAGE 9**

ENVIRONNEMENT

La mue des Cheneviers : incidences pour les entreprises

Cheneviers III, où les déchets du canton de Genève sont incinérés, arrive en fin de vie. Une nouvelle usine sera construite sur ce site en bordure du Rhône et sa mise en service est prévue en 2023. Les entreprises locales sont concernées, à plusieurs titres.

Premièrement, en tant que productrices de déchets soumises au principe du pollueur-payeur, les entreprises sont des clientes directes de l'usine et doivent s'acquitter des tarifs d'élimination des déchets. Or, ces tarifs sont aujourd'hui les plus élevés de Suisse puisque l'usine n'a bénéficié que d'une subvention minimale, contrairement aux autres usines suisses. Deuxièmement, les entreprises du bâtiment sont concernées par le chantier en tant que tel. En effet, avec des investissements prévus de 275 millions de francs, la réalisation de Cheneviers IV présente de belles opportunités pour les entreprises, en particulier dans les domaines CVSE (Chauffage, Ventilation, Sanitaire, Electricité) et la construction en général.

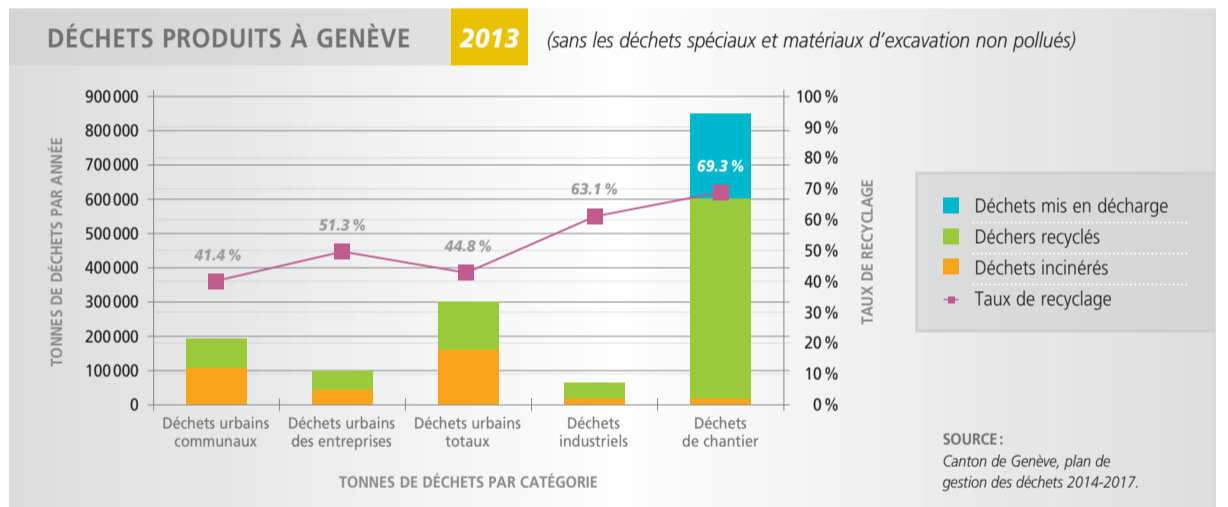
Typologie des déchets

On distingue couramment cinq types de déchets :

- Déchets urbains : ce sont les déchets standards des ménages et des entreprises.

- Déchets industriels : ils se distinguent des déchets urbains par leur composition spécifique liée à l'activité industrielle (matières plastiques, ferraille, pneus usagés, câbles gainés, etc.).
- Déchets de chantier : ils sont issus de travaux de construction, transformation, démolition, ou d'excavation de matériaux non pollués.
- Déchets agricoles : ils proviennent spécifiquement des activités de l'agriculture.
- Déchets spéciaux : ils requièrent des mesures particulières au moment de leur élimination en raison de leur composition et de leurs propriétés physico-chimiques ou biologiques. Ils sont définis dans l'ordonnance fédérale sur les mouvements de déchets (OMoD).

L'usine des Cheneviers traite principalement des déchets urbains, industriels et spéciaux. La grande majorité des déchets de chantier et agricoles sont recyclés, valorisés ou acheminés en décharge pour matériaux inertes.



Qui finance quoi

Dans le canton de Genève, le financement de la gestion des déchets se fait selon deux modèles. Pour les ménages, la levée et l'élimination des déchets sont assurées par les communes et financées via la caisse générale de la collectivité ; Genève a en effet décidé de ne pas instaurer la taxe au sac pour l'instant.

Quant aux entreprises, elles sont censées assumer directement les coûts de la gestion de leurs

déchets, ce qui signifie qu'elles doivent, entre autres, s'acquitter des tarifs d'élimination et de la redevance sur l'incinération. Cette dernière, perçue en fonction des tonnages incinérés, sert principalement au financement des espaces de récupération du canton ouverts aux particuliers. Comme des tolérances communales subsistent, nombre d'entreprises – surtout de petite taille – n'assument pas directement les coûts de la gestion de leurs déchets urbains. Elles bénéficient

de la levée organisée par les communes, pratique appelée à prendre fin en janvier 2017.

Recyclage : il faudra faire mieux !

En 2013, Genève a produit 1 497 186 tonnes de déchets urbains, industriels et de chantier. Les taux de recyclage par catégorie varient (voir graphique ci-dessus).

L'augmentation du taux de recyclage est la pierre angulaire de la politique cantonale de gestion des déchets,

suite page 2

CHEZ NOUS, LA STAR C'EST VOS ARCHIVES!



Secur'Archiv

CONSERVATION ET GESTION
D'ARCHIVES PAPIER
NUMÉRISATION ET ARCHIVAGE
ÉLECTRONIQUE

DEVIS
GRATUIT
SANS
ENGAGEMENT
022 827 80 25

www.securarchiv.ch

CHARLES LASSAUCE
membre de la Direction



Logement : le compte n'est pas bon



Depuis de nombreuses années, la question du logement à Genève semble se résumer à celle des logements d'utilité publique (LUP) destinés à la part la moins aisée de la population. Début juillet, l'Etat a publié son rapport d'activité annuel sur l'évolution de ce parc de logement. Il est ainsi focalisé sur un seul objectif, le recensement des « LUP », qui devraient atteindre 20 %. Or, en 2015, ce taux était légèrement inférieur à 10 % (15 900 logements locatifs sur 160 000).

En termes de logements « bon marché », que représente ce chiffre de 10 % ? Paradoxalement, rien... Il ne correspond en effet qu'aux logements formellement qualifiés de LUP, c'est-à-dire réservés à des locataires respectant un taux d'occupation et un taux d'effort financier (rapport entre le revenu et le montant du loyer) adéquats. Des appartements à faible loyer, s'ils ne répondent pas à ces concepts administratifs et à une pérennité de 50 ans, ne sont pas considérés comme participant au logement « social ». Un large pan du parc immobilier genevois est ainsi oublié. Nombre de logements détenus par des caisses de pension, par des fondations sans but lucratif, par des coopératives ou par des privés – notamment les logements occupés depuis de nombreuses années par un même locataire – proposent en effet des loyers « répondant aux besoins prépondérants de la population ». Aucune cartographie de cette offre de biens locatifs dont les loyers sont comparables voire inférieurs à ceux des LUP n'est malheureusement disponible.

La politique actuelle se fonde exclusivement sur la classification formelle des appartements et consiste essentiellement, depuis de nombreuses années, à déterminer la part de LUP qui sera obligatoirement réalisée dans les projets immobiliers. Pourtant, l'enjeu ne se situe pas à ce niveau. La principale faiblesse du logement genevois est avant tout sa situation de pénurie.

Année après année, le constat est clair : trop peu de logements sont construits à Genève pour accueillir les nouveaux résidents de notre canton. Avec 5000 nouveaux habitants en moyenne ces dix dernières années, la pression est grande et les nouveaux bâtiments suffisent à peine à satisfaire la demande. Le taux de vacance des logements, compris entre 0,2 et 0,4 % par an sur cette même période, en atteste. Corollaire de cette pénurie, les objets proposés sur le marché le sont à des loyers prenant en compte cette forte demande, c'est-à-dire plus élevés que dans un marché à l'équilibre (on estime cet équilibre atteint lorsque le taux de vacance s'approche de 2 % du parc immobilier).

Une politique sociale du logement doit proposer une vision globale. L'acte de construire doit être rendu plus aisé, administrativement plus rapide et moins fragmenté. Un domaine régi par plus de cent lois et règlements ne peut se développer à satisfaction. A l'heure où un carcan supplémentaire voit le jour au travers des réserves de la Confédération sur le plan directeur cantonal 2030, en raison de l'emprise de celui-ci sur la zone agricole, il est urgent que l'Etat développe une autre politique du logement afin que les locataires aient à nouveau le choix de leur appartement, dans un marché détendu. Alors, les comptes seront bons, pour l'ensemble de la population.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

ainsi que la condition sine qua non du succès de Cheneviers IV. En effet, comme les capacités d'incinération de la future usine seront inférieures à celles de l'actuelle, le succès de l'opération implique une hausse du taux global de recyclage, avec des seuils différents selon les types de déchets.

S'agissant des déchets urbains par exemple, soit la majorité des déchets incinérés aux Cheneviers, l'objectif est d'atteindre un taux de recyclage global de 60 %, contre une moyenne de 45 % en 2013 (ménages et entreprises). Pour les déchets industriels, un taux de 70 % est visé. Un défi pour les entreprises, qui devront intensifier leurs efforts dans le domaine.

Elle produit aussi de l'énergie

Cheneviers n'est pas qu'une « simple » usine d'incinération. L'élimination des déchets incinérables alimente en effet le canton en électricité et en chaleur. Avec 82 000 MWh d'énergie électrique produite par an, soit l'équivalent de la consommation de 30 000 ménages, Cheneviers est ainsi le troisième site de production d'électricité du canton, après Verbois et Chancy-Pougny. Elle alimente une partie des habitants et entreprises des communes d'Aire-la-Ville, de Bernex, de Confignon, d'Onex et du Petit Lancy via le réseau de chauffage à distance CADIOM. Dans les périodes où la chaleur produite est supérieure à la demande de ce réseau, la liaison entre CADIOM et les réseaux historiques de SIG permet de porter à près

de 80 000 les bénéficiaires de cette valorisation !

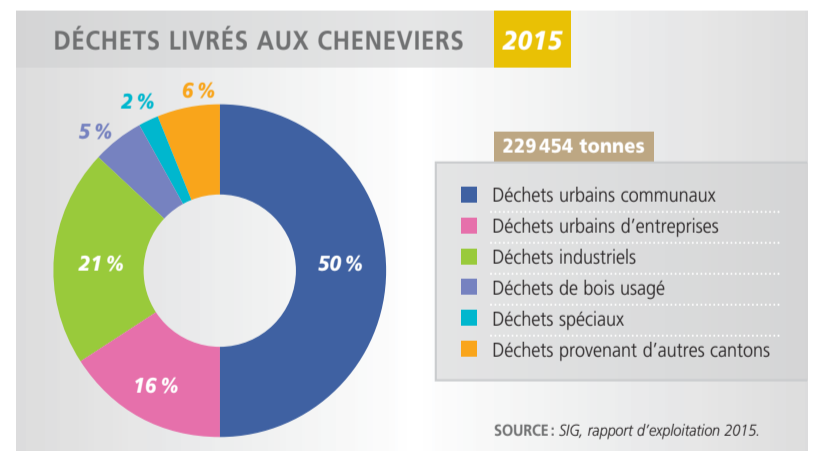
Autre particularité, l'emplacement de l'usine le long du Rhône permet l'acheminement des déchets par barge, alternative avantageuse au transport par camion tant en termes environnementaux qu'en termes de circulation. Si la majeure partie des déchets acheminés aux Cheneviers l'est encore par la route, chaque année ce sont 60 000 tonnes de déchets qui sont transportées par barge.

Une usine redimensionnée

L'usine actuelle, qui a été mise en service en 1993, n'est plus adaptée au contexte genevois. D'une capacité de 250 000 tonnes par an pour 230 000 traitées en 2015, elle se révèle surdimensionnée par rapport aux besoins. Ceci alors même qu'un des fours de l'usine a déjà été définitivement fermé en 2010.

Cette surcapacité est aggravée par le fait qu'à l'époque de sa construction les déchets issus des communes vaudoises étaient acheminés aux Cheneviers. Or, depuis quelques années, seule une partie des déchets de la Côte vaudoise continue à l'être, le solde étant traité par l'usine TRIDEL à Lausanne.

De capacité moindre que l'usine actuelle (160 000 tonnes contre 250 000), Cheneviers IV sera bien davantage adaptée aux besoins actuels et futurs du canton. Elle sera



LÉMAN ARCTIQUE
ICE STORM

Le Must pour Noël 2016

240 des plus belles images de la vague de froid de février 2012 sur le Léman immortalisées par 108 photographes.

En vente dans les librairies, kiosques et grands magasins :

Suisse : Coop, Fnac, Manor, Naville, Payot à Genève, Nyon, Lausanne etc : CHF 55.00

Spécial cadeaux d'entreprises : prix promotionnel de CHF 45.00

Possibilité d'impression de votre logo sur la couverture !

printed in
switzerland

www.btl.ch • info@btl.ch

BTL
BEYOND THE LENS
PUBLICATIONS



L'usine actuelle et, en incrustation, la future Cheneviers IV.

installée sur le même emplacement, mais sa taille réduite permettra de libérer de la place et réduira d'autant l'impact sur le paysage.

Ses coûts de fonctionnement devraient être inférieurs à ceux de l'usine actuelle. On devrait donc pouvoir s'attendre à une baisse du coût d'élimination des déchets dès sa mise en service. Cet élément est particulièrement important pour les entreprises puisqu'elles doivent s'acquitter directement du coût d'élimination de leurs déchets.

Un chantier sur plusieurs années

Le calendrier des travaux s'étend de 2018 à 2025 :

- 2018-2021 : travaux anticipés, construction de nouvelles rampes d'accès, montage et mise en service de la valorisation énergétique (turbine et échangeur de chaleur)
- 2021-2023 : construction de l'usine Cheneviers IV
- 2023 : mise en service de Cheneviers IV
- 2024-2025 : démolition de Cheneviers III et fin des travaux.

Le chantier Cheneviers IV offre de nombreuses opportunités aux entreprises locales, qui pourront répondre aux appels d'offres. Ceux pour les travaux préparatoires, dans le domaine du génie civil, seront lancés cette année encore. Les appels d'offres pour le chantier en tant que tel seront, eux, lancés dès septembre 2017, l'objectif étant de conclure les contrats dès 2018.

Une liste exhaustive des corps de métiers concernés par le chantier n'est pas disponible à ce stade. Dès 2018 et le début des travaux préparatoires, les domaines CVSE (Chauffage, Ventilation, Sanitaire, Electricité) seront au premier plan. Tout au long des travaux, les principaux corps de métiers concernés seront les suivants :

Electrotechnique :

- Tableaux électriques
- Automates programmables industriels
- Câblages, chemin de câble
- Hyper terminaux

Construction métallique :

- Charpentes métalliques
 - Escaliers, caillebotis, etc.
 - Serrurerie
- #### Génie civil :
- Gros œuvre (charpentes métalliques, bétons armés, fondations, toitures, bardages, vitrages)
 - Second-œuvre (finitions, portes et fenêtres, cloisons, enduits, peintures, etc.)

Voiries et routes

Procédés :

- Fours
- Grilles d'incinération
- Traitement des fumées
- Installations de traitement des rejets et effluents
- Aménagements extérieurs : paysagistes, plantations, etc.

Le moment venu, tous les détails seront publiés sur la plateforme d'information sur les marchés publics www.simap.ch.

Interview de Mathias Goretta, responsable de l'activité et du développement de la valorisation des déchets aux SIG



Quel sera le principal défi du chantier de Cheneviers IV ?

Le chantier va se dérouler sur un site en exploitation sans interruption du service, ceci pour des raisons de coûts et de logistique.

Quelles sont les priorités qui ont guidé la conception de la nouvelle usine et les choix opérés, par exemple en termes de capacité ou de performances environnementales ?

Nous avons choisi de privilégier la disponibilité de service pour nos clients. Ceci implique une coordination « millimétrique » du chantier sur une période de presque dix ans ! Pour les performances environnementales, nous sommes déjà aujourd'hui arrivés à faire de Cheneviers III une des usines les plus performantes de Suisse grâce aux efforts produits depuis 15 ans que SIG exploite l'usine. Pour Cheneviers IV, nous visons non seulement les normes les plus sévères, mais nous nous sommes engagés à obtenir les meilleurs résultats en matière d'impacts environnementaux.

Avec Cheneviers IV, le site passera du rang d'usine d'incinération la plus grande de Suisse à celui d'usine la plus récente de Suisse. En termes technologiques, qu'est-ce qui la différenciera de ses consœurs ?

L'usine Cheneviers IV basculera dans le monde du traitement des fumées à sec, c'est-à-dire, comme son nom l'indique, sans lavage à l'eau des fumées. En effet, au vu des polluants qui sont retenus dans les systèmes de filtration, le traitement sec offre d'immenses avantages car il n'y a plus d'eau polluée à traiter dans une installation spécifique. On obtient directement une concentration maximum des sous-déchets.

La capacité de Cheneviers IV sera de 160 000 tonnes par année, contre 250 000 actuellement. Cela implique une augmentation sensible du recyclage des déchets. Un pari audacieux ou une projection réaliste ?

Je suis quelqu'un d'optimiste et je crois à la politique cantonale de gestion des déchets genevoise. Nous allons y arriver, par la sensibilisation, l'éducation et de façon plus durable que les autres cantons suisses. Je m'amuse à suivre les discussions sur l'introduction de la taxe au sac alors qu'au même moment Argovie, le canton qui a introduit la taxe au sac depuis le plus longtemps, réfléchit à la supprimer...

Les entreprises, en particulier, devront consentir des efforts supplémentaires en termes de recyclage. Une campagne d'information est-elle prévue ? Où les entreprises peuvent-elles obtenir de l'assistance dans leurs démarches ?

C'est le canton qui est en charge de la communication et des campagnes de sensibilisation prévues dès septembre, au travers du fonds cantonal de gestion des déchets. Cependant, les entreprises de recyclage et SIG sont des partenaires responsables et engagés qui n'hésitent pas à répondre aux interrogations de leurs clients. Nous ne ménageons pas nos efforts pour sensibiliser les bénéficiaires de nos prestations. Un chiffre illustre cette ouverture : nous recevons quelque 2000 visiteurs chaque année sur nos sites de valorisation des déchets.

Les clients des Cheneviers seront-ils impactés par le chantier ?

Non, étant donné que l'usine actuelle continuera de fonctionner en parallèle au chantier, le site continuera d'opérer normalement.

Les tarifs des Cheneviers sont actuellement les plus élevés de Suisse. Quelle en est la raison ?

Les tarifs actuels sont les plus élevés car, au moment de la construction de Cheneviers III (mais ce sera aussi le cas de Cheneviers IV), l'usine n'a été subventionnée qu'à hauteur de 13 %, alors que les autres usines suisses ont été subventionnées par les cantons et la Confédération parfois jusqu'à 80 % ! Il est prématuré de livrer une estimation des tarifs futurs, qui dépendront du prix des énergies et des coûts de traitement des sous-déchets (cendres, mâchefers, etc.) lors de sa mise en service. ■

La CCIG représente les entreprises au sein de la **commission consultative de l'usine des Cheneviers** par l'intermédiaire d'un de ses collaborateurs, **Marc Rädler**. Cette commission, dont les membres sont nommés par le Conseil d'Etat, compte également des représentants des communes genevoises, des associations de protection de l'environnement et de celle des voisins de l'usine. Elle est tenue informée de la marche de l'usine et est consultée dans le cadre du processus d'autorisation d'exploiter. Pour la CCIG, il importe que l'usine et les processus de traitement des déchets répondent au mieux aux besoins des entreprises.

TRAITEMENT - NETTOYAGE - PROTECTION

Moquettes - Tapis - Double Rideaux - Tentures murales - Mobiliers tissus ou cuirs

Ayez le réflexe

La référence Genevoise du Traitement et de la Protection des fibres textiles



+41 22 301 73 01

info@procure-systems.ch | www.procure-systems.ch



COMMERCE INTERNATIONAL

« Brexit », la CCIG aux avant-postes

Dans la foulée du vote britannique du 23 juin dernier, la CCIG a réuni un panel d'experts pour débattre des conséquences que ce séisme politique pouvait générer pour les acteurs économiques genevois. Sous l'intitulé « L'économie genevoise à l'heure du Brexit » des représentants du monde diplomatique et économique (de g. à dr. sur la photo : Valérie Lemaigre, économiste en chef à la Banque cantonale de Genève; Nicholas Niggli, responsable de la section économique de l'Ambassade de Suisse à Londres; Anthony Smouha, CEO d'Atlanticomnium SA; Jacques Jeannerat, CCIG; Dan Day-Robinson, président d'International Commodities and Derivatives Association; Alexandra Rys, CCIG;



Coll MacDougall-Hunter, CEO de Hunter Global Tracking Ltd; Raymond Lorétan, président du Club diplomatique de Genève, et Vincent Subilia, CCIG) ont partagé leur analyse.

Souvent contrastée (et empreinte du flegme propre aux intervenants britanniques), la discussion a permis à une large audience de dégager des pistes de réflexion. Si la seule certitude consiste précisément en l'absence de certitude, il n'en

demeure pas moins que la Suisse, et Genève (dont le Royaume-Uni constitue le quatrième partenaire commercial) en particulier, disposent indéniablement d'avantages concurrentiels à faire valoir, pour autant que la prévisibilité à laquelle la CCIG s'emploie (en particulier s'agissant de la réforme fiscale) s'impose. « Last but not least », ce riche débat s'est poursuivi autour de l'apéritif estival traditionnel des Britanniques : le Pimm's! ■

Le vice premier ministre moldave en visite à la CCIG

La CCIG a eu le plaisir d'accueillir, le 24 juin dernier, le vice premier ministre et ministre de l'économie de Moldavie, Octavian Calmic. Accompagné de l'ambassadeur moldave en Suisse Tudor Ulianovschi, le ministre a saisi l'occasion de la ratification de l'Accord sur la facilitation des échanges avec l'OMC (et des 15 ans de l'accession de la Moldavie à cette institution) pour sensibiliser la communauté des affaires genevoises aux atouts de cette jeune République (au bénéfice d'un Accord d'association avec l'Union européenne qu'elle se réjouirait d'intégrer, alors que le même jour le Royaume-Uni annonçait



De g. à dr. : Radu Sacultanu, président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Moldova-Suisse; Vincent Subilia, CCIG; Tudor Ulianovschi; Octavian Calmic; Pierre Poncet et Jacques Jeannerat, CCIG.

vouloir s'en séparer). Au gré d'un « brunch with the Minister », la CCIG a évoqué les perspectives de marchés moldaves, notamment dans le domaine agro-alimentaire, mais également en termes d'infrastructures ou des ressources naturelles, de même que ses excellents pro-

duits viticoles. Cette manifestation mise sur pied avec le concours de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Moldova-Suisse, basée à Genève, est destinée à consolider les liens – trop ténus, à ce stade – avec cet Etat occupant une position géographique centrale. ■

LE COIN DE L'ARBITRAGE

Les « Swiss Rules » traduites en 14 langues

SCAI* – Swiss Chambers' Arbitration Institution – fait du multilinguisme un de ses atouts majeurs. Sa brochure d'information, disponible en 9 langues, contient une présentation de la place d'arbitrage suisse et du Règlement suisse d'arbitrage international. Ce dernier est, quant à lui, déjà disponible en 14 langues.

* Sept Chambres de commerce suisses ont adopté le Règlement suisse d'arbitrage international (« Swiss Rules ») et ont créé la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), qui est chargée d'administrer les cas d'arbitrage et de médiation en toute indépendance. La CCIG fait partie des fondateurs de SCAI et lui accorde de nombreuses formes de soutien.

Promotion du Règlement suisse d'arbitrage à Athènes

Les 15 et 16 juillet dernier, l'événement « ICC YAF » (The Young Arbitrators' Forum of the International Chamber of Commerce) abordait, à Athènes, des questions particulièrement pertinentes pour le marché européen de l'arbitrage, en particulier le paysage actuel de l'arbitrage, les techniques de prise de décision, ainsi que des conseils clés pour une plaidoirie orale et écrite efficace.

Un grand nombre de jeunes praticiens de l'arbitrage de divers pays, dont des Suisses, étaient présents. SCAI a activement participé aux discussions et promu son règlement d'arbitrage « Swiss Rules ». Le marché grec a manifesté un grand intérêt envers SCAI et encouragé l'organisation en Grèce de nouveaux événements pour la promotion des « Swiss Rules » et de l'arbitrage.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.swissarbitration.org

Importante délégation chinoise à Genève

La CCIG a été associée à la réception organisée en faveur de la province du Guizhou, représentée par son vice-gouverneur Lu Yongzheng, le 19 juillet dernier.

Présentant d'intéressantes similarités topographiques avec la Suisse, cette province de Chine méridionale a toujours cultivé des liens étroits avec celle-ci, notamment à la faveur de l'Eco Forum Global de Guiyang, destiné à concilier croissance écono-

mique et durabilité, au sein duquel la Suisse est très active.

Conjointement avec le président du Grand Conseil genevois, Jean-Marc Guinchard, et le vice-président de la Chambre Suisse – Chine (section romande), Philippe Knüpfer, la CCIG a détaillé les atouts de Genève, devant un large parterre de représentants chinois, tout en saluant l'amitié unissant le canton à cette province, qui marie tradition et innovation. ■

Nouvel accord de libre-échange avec la Géorgie et évolutions de l'AELE



Les liens commerciaux entre les Etats membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Géorgie se voient ren-

forcés grâce à la signature le 27 juin dernier d'un accord de libre-échange (ALE); celle-ci est intervenue dans le cadre de la conférence ministérielle de l'AELE (Suisse,

Norvège, Islande, Liechtenstein), menée par le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann. Cette conférence a également permis le lancement officiel

des négociations de libre-échange avec l'Equateur. Elle a procédé à un état des négociations avec l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie et le Vietnam, ainsi que sur les travaux

visant à développer d'autres ALE (en particulier avec la Turquie, le Canada, le Mexique et le Chili). À ce jour, 27 ALE sont en vigueur, couvrant 38 pays. ■

C'est un grand privilège de passer devant tout le monde.

Priority Lane

Gagnez du temps en accédant en priorité à l'embarquement.



Réservation
www.gva.ch/eservices

gva
e-services by GENEVE
AÉROPORT

GENÈVE INTERNATIONALE

Comment devenir fournisseur des Nations Unies ?

Le 15 juin dernier s'est tenu à la CCIG un séminaire d'information intitulé « Genève internationale : projets de construction et de rénovation - Perspectives commerciales pour les acteurs économiques genevois ». Il y a notamment été question du plan stratégique pour la préservation du patrimoine du Palais des Nations (Strategic Heritage Plan ou SHP).

Son objectif est de rénover complètement les 172 000 m² du complexe existant et de construire un nouveau bâtiment de 23 525 m² afin d'accueillir 700 personnes supplémentaires tout en améliorant l'accès des personnes handicapées ou encore les normes de sécurité. Le budget s'élève à 836,5 millions de francs, dont 436,5 millions à la charge de l'ONU. La Confédération octroie un prêt de 292 millions, le Canton de 60 millions et la Ville de Genève de 20 millions. Les travaux devraient commencer en 2017.

Appels d'offre à venir

Deux appels d'offre seront lancés, l'un pour la construction du nouveau bâtiment et l'autre pour la rénovation des bâtiments existants.

Les appels d'offre émis par l'Office des Nations Unies à Genève peuvent être consultés sur la page dédiée aux achats de biens et services (procurement, en anglais) :

www.unog.ch/procurement, à la rubrique « Upcoming Business Opportunities ». Toutefois, pour répondre aux appels d'offre, il est nécessaire de se rendre sur le site United Nations Global Marketplace (www.ungm.org) et de se créer, gratuitement, un compte. 40 entités du système des Nations Unies y publient leurs appels d'offre et tous sont librement consultables. Pour 250 dollars par an, il est aussi possible de s'abonner à une alerte automatique qui signale la publication de nouveaux appels d'offre.



Répondre de manière complète

Voici quelques conseils :

- Lire soigneusement toutes les instructions et s'assurer de répondre à toutes les questions, même si l'entreprise est déjà fournisseur des Nations Unies.
- Remettre l'ensemble des documents dans les délais indiqués.
- Bien séparer la partie technique de l'offre de la partie commerciale.
- Ne pas attendre le dernier moment pour envoyer sa soumission. ■

Séance d'information – Soumissionner pour les Nations Unies

Chaque trimestre, une séance d'information a lieu au Palais des Nations pour expliquer comment fonctionne le système et comment soumissionner. La prochaine séance aura lieu le **15 septembre de 9 h à midi**. Ces séances se déroulent en anglais. Informations complémentaires et inscription auprès de procurement@unog.ch.

VOTATIONS DU 25 SEPTEMBRE 2016

Au programme de cette votation figurent trois objets dont le résultat ne sera pas sans conséquence pour les entreprises. La CCIG préconise de les refuser, voici pourquoi.

Objets fédéraux

Economie « verte » : une guerre de retard

Personne, de nos jours, n' imagine le développement d'une économie qui ne serait pas durable. Dès lors, l'initiative lancée par les Verts en 2011 et intitulée – opportunément – « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) », ne pouvait que s'attirer la sympathie de la population... Il serait toutefois bienvenu de se pencher avec attention sur ce que prévoit réellement cette initiative.

En plus d'inscrire le principe d'une économie « verte » dans la Constitution fédérale, le texte impose, au travers d'une disposition transitoire, que l'empreinte écologique de la Suisse ne dépasse pas un « équivalent planète » d'ici 2050. Sans s'attarder sur l'absence de valeur probante de cette « échelle de mesure » – clairement remise en cause par le monde scientifique –, atteindre cet objectif impliquerait de réduire notre consommation de ressources de 65 % en à peine plus de trois décennies. Il ne s'agirait pas de limiter la croissance ou de conserver la situation actuelle, mais bel et bien d'opérer un retour en arrière dans des proportions alarmantes, ainsi qu'un rapport commandé par l'Office fédéral de l'environnement le relève.

Le Conseil fédéral confirme ce scénario : si inciter l'économie à devenir plus « verte » va dans le bon sens, tenter de réduire la consommation



L'affiche « coup de poing » de la campagne nationale contre l'initiative.

des ménages et des entreprises de deux tiers dans les délais impartis est irréaliste sans prendre des mesures radicales qui entraîneraient inévitablement des changements drastiques des modes de vie, de production et de consommation. L'alimentation, la mobilité et logement seraient les premiers secteurs touchés par des restrictions massives.

Comme de coutume, la solution proposée par les initiants tient dans de nouvelles réglementations et la création de taxes... La Confédération (ainsi que les cantons et communes) aurait la compétence de prévoir des mesures fiscales et budgétaires incitatives et coercitives, d'établir des prescriptions et de définir des standards quant aux processus de production, aux produits importés ou encore en matière de tri des déchets. L'intrusion dans le mode de vie de la population et des entreprises est patente et cette initiative instaurerait une nouvelle tutelle étatique.

Et pourtant, la Suisse n'a pas attendu cette initiative pour s'engager et promouvoir le développement durable dans ses politiques, tant publiques que privées. Le pays se hisse en tête de nombreux classements européens liés à la durabilité (tri des déchets, gestion durable des ressources naturelles) et ne cesse de prouver que son économie est en mesure de prendre soin des ressources du pays en les utilisant avec parcimonie, dans une optique de préservation et de durabilité. La Constitution offre déjà les axes à suivre au travers des articles consacrés à la promotion et à l'importance du développement durable. Une stratégie a été élaborée au plan fédéral, qui concrétise cette conscience de protection des ressources et de recherche de la durabilité. Elle démontre également qu'il n'y a nul besoin d'un nouveau carcan constitutionnel et législatif. En d'autres termes, il convient de rejeter vertement et durablement cette initiative. ■

suite page 6



BMC propose son ERP ...



STRATEGIC

SWISS MADE

« La **stratégie** pour atteindre **vos objectifs** »

LA SOLUTION DE GESTION POUR LA DISTRIBUTION, LOGISTIQUE, HORLOGERIE, PRODUCTION, FINANCE, RH, POINT DE VENTE, REPORTING

Plus de 4000 utilisateurs en Suisse !

VOTATIONS DU 25 SEPTEMBRE 2016

AVSplus... de déficit ?

Ce n'est plus un scoop depuis longtemps. Qui s'intéresse un minimum à l'évolution démographique des sociétés occidentales sait que le vieillissement de la population est une réalité inéluctable pour les décennies à venir. Progrès de la médecine allongeant la durée de vie et taux de fécondité insuffisant sont les moteurs de ce phénomène que l'immigration ne suffit pas à juguler.

Alors que les réflexions pour garantir la pérennité du premier pilier de la prévoyance helvétique occupent les instances fédérales depuis de nombreuses années, une initiative a été déposée par l'Union Syndicale Suisse (USS), intitulée « AVSplus: pour une AVS forte ». S'agit-il de renforcer le financement ? D'adapter les rentes à la situation financière de l'assurance ? Malheureusement non...

Dès lors, que demande l'initiative « AVSplus » ? Ni plus ni moins qu'une hausse de 10 % de la rente de vieillesse de l'ensemble des bénéficiaires, sans aucune considération pour le financement de ce cadeau. Autant d'affirmer d'emblée, cette évolution n'est pas souhaitable, que ce soit pour les finances publiques, le coût du travail ou la pérennité de l'AVS.

Selon le Conseil fédéral, le coût annuel, jusqu'en 2030, de la mise en œuvre de cette initiative s'élèverait à 5,5 milliards par an, pour offrir un maximum de 235 francs supplémentaires par mois à une personne seule, 350 francs pour un couple. Comment financer ces montants supplémentaires ? L'initiative n'apporte aucune ébauche de réponse. Tout au plus les initiants ont-ils évo-



qué l'affectation directe de certaines taxes (alcool, tabac), l'augmentation de la TVA, voire la hausse du taux de prélèvement salarial, bref, déshabiller Pierre pour habiller Paul...

Il convient plus que jamais de repenser le financement de l'AVS. Les générations actuellement actives sont dans l'incertitude, doutant de la pérennité du système et de son mécanisme de solidarité, qui voit année après année les rentes des retraités être supportées par moins d'actifs. C'est une réforme en profondeur qui doit s'initier pour un financement durable de l'assurance et non une allocation généralisée « arrosant » tous les retraités.

En plus de péjorer les finances publiques et le coût du travail, l'initiative n'aurait aucun effet positif pour la majorité des bénéficiaires recevant des prestations complémentaires de l'Etat. Celles-ci sont en effet

calculées sur les charges non couvertes par les ressources du rentier. Les 10% d'augmentation de la rente AVS réduiraient d'autant les prestations complémentaires allouées à ces rentiers modestes. Pire encore, certains verraient leur revenu disponible réduit en raison de la fiscalisation de ce supplément de rente !

L'initiative soumise au peuple le 25 septembre cumule les tares en creusant le déficit structurel de l'AVS sans améliorer la situation des rentiers modestes qui devraient être les bénéficiaires ciblés par l'USS. Tous les indicateurs économiques et démographiques concordent pour dire que le système, tel qu'il est conçu actuellement, ne permet plus d'assurer le financement des rentes versées annuellement. Accroître ce déséquilibre n'est pas défendable. L'initiative des syndicats « AVSplus » doit être rejetée, une fois de plus... ■

Objet cantonal

Déductibilité fiscale des frais de déplacement

Une récente modification du droit fédéral harmonisé (LHID et LIFD) a fixé un plafond de déductibilité fiscale des frais de déplacement des contribuables exerçant une activité lucrative dépendante. Au niveau de l'impôt fédéral direct, le montant maximum déductible a été arrêté à 3000 francs. Liberté a été laissée aux cantons de restreindre également le montant déductible du revenu imposable, aux niveaux cantonal et communal. A Genève, la majorité du Grand Conseil a souhaité fixer ce plafond à 500 francs, montant de l'abonnement annuel « Tout Genève » des Transports Publics Genevois (TPG). Un référendum a été lancé et a abouti contre cette modification de la Loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP).

Sous couvert d'égalité de traitement entre les contribuables utilisant les TPG ou un véhicule privé et de politique de mobilité incitative, cette modification législative a pour sim-

ple objectif d'augmenter les impôts des contribuables genevois. La mesure rapporterait en effet près de 28 millions supplémentaires au fisc en limitant artificiellement les dépenses encourues par les contribuables pour acquérir leur revenu. Elle serait applicable dès l'exercice fiscal 2016.

Genève est depuis plusieurs années le canton suisse qui exploite le plus fortement son potentiel fiscal. La charge qui pèse sur les contribuables de la classe moyenne est suffisamment lourde pour éviter de l'accroître encore. Le canton souffre d'une crise de ses dépenses depuis de nombreuses années et doit par conséquent adapter son train de vie avant de solliciter de nouvelles ponctions fiscales qui, de plus, touchent une nouvelle fois la population active.

Forte de ces constats, la CCIG recommande le rejet de cette hausse d'impôt. ■

PRISE DE POSITION DE LA CCIG

Objets fédéraux

Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » (FF 2015 8729).

NON

Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus: pour une AVS forte » (FF 2015 8725).

NON

Objet cantonal

Loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP) (Limitation de la déduction des frais de déplacement selon le droit fédéral harmonisé) (D 3 08 - 11685), du 17 décembre 2015.

NON

NOUVEAU
CITROËN JUMPY

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU CITROËN JUMPY SUR CITROEN.CH

CRÉATIVE TECHNOLOGIE
CITROËN préfère TOTAL



CITROËN (Suisse) S.A. – Succursale de Genève – Route des Acacias 27 – 1211 Genève 26
022 / 308 03 53 – 022 / 308 02 49 – www.citroen-geneve.ch

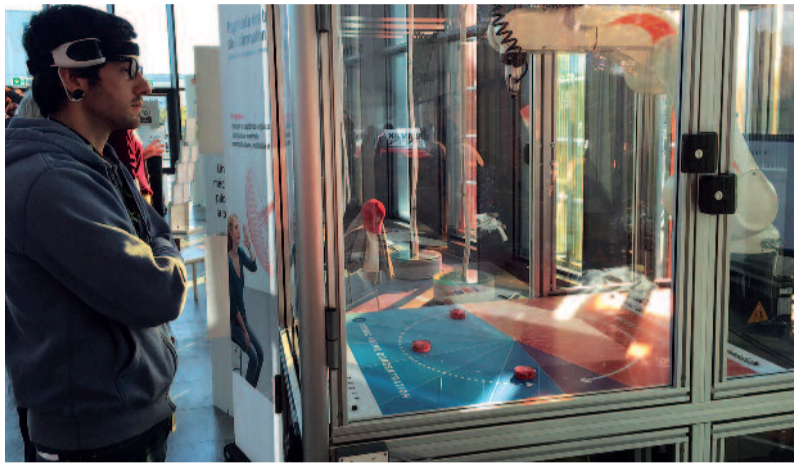


TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

Nipconf 2016 : la fin de l'argent ?



Les « conférences Nipconf » se sont données pour mission de faciliter la compréhension des enjeux technologiques d'aujourd'hui et de demain au travers de présentations inspirantes. Le 21 octobre 2016 se tiendra sa 3^e édition, avec pour thème « La fin de l'argent ? ».



Une machine pilotée par la pensée dans la Zone Expérience de la Nipconf 2015.

Après deux ans à l'EPFL, c'est à la HEG de Genève que la Nipconf s'établira pour cette nouvelle édition. Pourquoi Genève ? Les « fintech » et la sécurité informatique font partie des dix objectifs prioritaires de la stratégie économique 2030 posée par l'Etat de Genève. Il paraissait donc évident pour la Nipconf d'aborder les nouveaux outils de paiements et leur gestion dans la troisième place financière d'Europe et la première francophone.

Si l'argent ne va pas disparaître, ses pourours, les moyens de l'échanger, son rapport à l'homme et aux institutions conduisent toute l'industrie de la finance à évoluer. Tandis que les « fintech » révolutionnent les modes de paiement utilisés par le public, elles poussent également les banques traditionnelles à revoir leurs modèles d'affaires et interactions clients. La transformation digitale – et des mœurs – incite à se demander si la fin du billet de banque approche, au profit de moyens d'échange décentralisés et

dématérialisés, allant de pair à pair (ou « peer to peer »).

Au gré des époques et des crises financières, la réputation des établissements bancaires et la relation de confiance qui les lient à leurs clients ont parfois souffert. Si la banque innove, elle fait face aujourd'hui au phénomène des « néo-banques », ces nouveaux acteurs qui l'obligent à repenser son positionnement et sa stratégie pour remettre le client au cœur des préoccupations.

L'actualité des « nouvelles monnaies » ne sera pas en reste : appelés « crypto-monnaies » ou monnaies électroniques, le bitcoin et autre ether ne sont en réalité qu'une application financière de la « blockchain », ce nouveau mode d'organisation décentralisé qui rassemble les conditions de la concurrence parfaite théorisée par les économistes néo-classiques du début du 20^e siècle.

Le bitcoin n'a ni autorité ni gouvernement qui règne sur lui. Il n'appartient à personne. C'est une mon-

naie échangeable gratuitement sur Internet entre deux parties qui conversent en direct et ne s'adressent donc pas à une autorité tierce : c'est le principe du « peer to peer », basé sur des transactions vérifiées et sécurisées. La « blockchain » réduit le nombre des intermédiaires et conduit à la transparence des informations qui en découlent.



La scène du Studio Nipconf en plein mouvement.

En pratique

Outre les conférences et tables rondes qui prendront place dans l'auditoire Battelle, la Nipconf propose une « Zone Expérience » de 150m² où des startups et des PME présenteront des concepts interactifs qui surprendront les visiteurs. Parmi ceux-ci, un bureau de change permettra aux passionnés d'innovation d'accéder aux monnaies alternatives et de « digitaliser » leurs francs suisses de façon ludique. Une lounge permettra de découvrir des produits futuristes ou non conventionnels, financés par le « crowd funding », et le Studio Nipconf diffusera des interviews d'experts enregistrés par les podcasteurs de la famille Nipcast. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS
www.nipconf.com

Faire réaliser sur place son podcast

Pendant la conférence, le Studio Nipconf produira des contenus digitaux sous forme d'interviews audio qui, accompagnés d'un bref article (300 mots) et d'une vidéo (Periscope.tv), seront diffusés toute l'année sur les plateformes sociales de Nipcast (nipcast.com).

Cette prestation est proposée aux membres de la CCIG pour le tarif préférentiel de CHF 2500.-, qui comprend 2 billets d'entrée à la conférence, la production et la diffusion des contenus audio, texte et vidéo. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à marco@nipconf.com.

Trois intervenants de la Nipconf 2016



Riche de sa culture canadienne et de l'expérience acquise ces dix dernières années en Europe, **Kim-Andrée Potvin** occupe le poste de COO chez BNP Paribas en Suisse, après un passage remarqué en France et au Luxembourg. Energique et spontanée, elle pilote la transformation digitale du groupe sur sol helvétique dans le cadre d'une vision à trois ans : une démarche qui permet de redéfinir les processus par lesquels les clients de la banque perçoivent la création de valeur. Pour cette nouvelle édition de la Nipconf à Genève, elle fera part des clés du succès d'une telle stratégie.



Pour aborder le thème des échanges ou des nouveaux moyens de paiement, **Thierry Kneissler**, CEO de Twint, expliquera comment la startup bernoise a dépassé la question du paiement sans carte ni argent liquide pour aborder celle de l'expérience « shopper » augmentée. Pour parvenir à s'imposer face aux géants du web, la société helvétique a réussi à faire des liens entre les changements observés dans les habitudes de consommation, les nouveaux moyens d'initier des achats et le besoin d'enseignes locales ou nationales à réaliser du chiffre d'affaires émanant d'un nouveau monde numérique.



Hugues Le Bret, co-fondateur du Compte Nickel en France, racontera l'histoire d'un succès qui a déjà permis d'ouvrir plus de 300 000 comptes auprès de résidents français non bancarisés. En cinq minutes, au moyen de son numéro de portable et de sa carte d'identité à scanner sur la borne « low tech » de Compte Nickel, disponible dans un réseau national de plus de 800 buralistes, il est possible de mettre son argent de côté et de le rendre disponible en toute sécurité. En clair, c'est une solution de dépôt et de retrait d'argent pour tous, sans conditions de ressources ni de revenus, qui n'est adossée à aucun établissement bancaire.

Tarif préférentiel

Les membres de la CCIG bénéficient d'un rabais de 20 %. Pour recevoir le code promotionnel, adresser un message à communication@ccig.ch, en mentionnant le nom de votre entreprise.

J-L RICHARDET
H SAINI
ARCHITECTES

RSN

CONCEPTEUR, BATISSEUR
ET PLANIFICATEUR:
RSN ARCHITECTES
EXPERIENCE ET INNOVATION

Créée en 1976 par l'association de Messieurs Jean-Luc Richardet et Hubert Saini, puis constituée en 1982 en société anonyme, le bureau d'architectes RSA bénéficie de quarante années d'expérience.

Aujourd'hui, le bureau d'étude est constitué d'une jeune équipe d'architectes, ainsi que d'économistes de la construction, de directeurs de travaux, d'architecte d'intérieur, de techniciens et dessinateurs.

Pour l'essentiel, RSA développe ses activités dans les cantons de Genève, Vaud et Fribourg.

Polyvalent, les prestations exercées par RSA touchent tous les domaines liés à l'activité de l'architecture, que ce soit de l'expertise immobilière, les études de faisabilité, la délégation de la maîtrise de l'ouvrage, le pilotage d'opérations immobilières, les études d'aménagement du territoire (déclassement, plans localisés de quartier, etc.) et bien entendu la conception et le développement de projets d'architecture. Sur mandats d'entités publiques, RSA organise des concours d'architecture et des procédures d'attribution de marchés publics, tant de construction que pour les mandataires.

Sensible à la formation professionnelle, RSA forme continuellement des apprentis dessinateurs en bâtiment. Un jour par semaine, deux de ses collaborateurs enseignent au Centre de formation professionnelle.

Monsieur J.-L. Richardet exerce la charge de juge assesseur auprès du Tribunal administratif de première instance en matière de construction, d'urbanisme et d'expropriation. Il est aussi membre spécialisé à la Commission Fédérale d'Estimation, pour le 1^{er} arrondissement des cantons de Genève et Vaud.

RSN est aguerri à la transformation et rénovation d'immeubles destinés aux logements ou de bâtisses à valeurs patrimoniales ou encore pour des bâtiments d'activités économiques (administratifs ou industriels).

Parmi les récentes références, on peut relever la réalisation:

- D'immeubles de logements de luxe à la rue Marignac 10, sociaux à la route de Meyrin 24, de PPE à Meinier et à Corcelles-près-Payerne
- D'un poste de police pour la Police cantonale genevoise
- D'un bâtiment commercial et administratif à Onex
- Pour l'aéroport international de Genève, du Grand amortisseur de bruit destiné aux essais moteur des avions
- La transformation et l'extension du bâtiment des fluides pour Firmenich SA
- L'édification de plusieurs groupes de villas en ordre contigus, tant dans le canton de Genève que dans le canton de Vaud

Pour les projets en cours, nous pouvons citer:

- Le projet d'un centre administratif et artisanal QCenter à Bussigny
- La construction d'immeubles de logements à Bardonnex et à Nyon
- La surélévation de l'Hôtel Carlton à Lausanne
- La construction de villas groupées à Versoix, Veyrier, Vandoeuvres, Chêne-Bourg, Genthod, Arzier et Collonge Petray.
- La transformation de maisons villageoises à Bernex et à Pregny-Chambésy
- La réalisation d'une centrale photovoltaïque de 300 m² en toiture d'un immeuble administratif au boulevard Helvétique
- Le développement des PLQ à Avully et à Chancy pour la construction de logements sociaux

CCIG

7h30 de la Chambre du 30 juin 2016



De g. à dr. : Laurent Cordailat, Booster Club et Privilèges Genève; Charles Lassauce, CCIG; Roberto Bonino, Institut futura21; François Vassard, Yucca Gamification; Pamela Sylvestre, Voyages-Sncf Suisse; Alexandre Sadik, BDO; Jean Liermier, Théâtre de Carouge-Atelier de Genève, et Aurélien Berbigier, Integraal IT.

BDO est l'une des plus importantes fiduciaires suisses spécialisées dans l'audit, la fiscalité et le conseil. Elle met à disposition, aussi bien au niveau local qu'international, son réseau complet de compétences. Avec 33 succursales réparties dans tout le pays, elle dispose du réseau le plus dense de la branche. Cette structure permet de privilégier une relation de proximité avec les clients tout en offrant des prestations de haut niveau. www.bdo.ch

Integraal IT s'occupe de l'informatique de ses clients de A à Z: maintenance, support aux utilisateurs, infrastructure, sites web et téléphonie. La société fait partie du Groupe Integraal, qui offre des services dans les domaines de l'informatique, du placement, de la propreté et du facility. Tous les membres du groupe sont fidèles aux valeurs que défend Integraal depuis 30 ans: professionnalisme, respect, enthousiasme,

engagement local et sens profond du service. www.integraal-it.ch

L'attitude négative est un véritable fléau pour les entreprises (santé des collaborateurs, emploi, business). Afin d'y faire face, le **Booster Club**, cercle privé de réseautage positif, et **Privilèges Genève**, premier centre de formation en attitude positive en Suisse, proposent de valoriser le capital humain afin de booster les personnes et les affaires. www.boosterclub.ch
www.swissprivileges.ch

Présent à Genève et Lausanne, l'**Institut futura21** compte 25 ans d'expérience en accompagnement du changement dans les organisations, de la gestion de carrière et de la transition professionnelle. Ses services couvrent notamment les domaines suivants: outplacement, mobilité interne, coaching, mentoring et formation, bien-être au travail, bilans

personnels et professionnels, communication digitale. www.institut-futura21.ch

Né il y a un peu plus de 50 ans, le **Théâtre de Carouge-Atelier de Genève** s'est imposé comme une institution phare en matière de création théâtrale. Il entretient et fait revivre des grandes œuvres du répertoire qu'il revisite. Les spectacles se répètent et se créent principalement sur place, mettant en valeur les différents artisanats liés à cet art. Depuis 2008, il connaît un important essor artistique et rayonne en Suisse comme à l'étranger. www.tcag.ch

Voyages-sncf est le distributeur en ligne officiel de billets de train de la Société nationale des Chemins de fer français (SNCF) et le spécialiste du train à grande vitesse en Europe. Afin de répondre aux enjeux spécifiques du marché B2B, il propose aux professionnels du tourisme et aux entreprises différents outils pour vendre l'offre ferroviaire SNCF. www.voyages-sncf.com

Yucca Gamification crée et met en œuvre des mécaniques de jeux sur smartphones pour améliorer l'efficacité des entreprises dans leurs projets de communication interne ou externe, de teambuilding, de marketing et de ventes. La société offre une gamme de solutions créées spécialement pour les entreprises, le tourisme, l'événementiel, le réseautage professionnel. www.yucca-communication.com

Accueil des nouveaux membres

Le 23 juin dernier, les membres suivants ont été accueillis à la CCIG autour d'un petit déjeuner.

ARTGENTHARIUS CONSEILS S.à.r.l.
Services et conseils en entreprise
www.artgentharius.ch

SWISSTRADE SOLUTIONS S.à.r.l.
Traductions et interprétations
www.swisstranslate.ch

ARTHUS TECHNOLOGIES S.à.r.l.
Conseils IT
www.arthus-tech.ch

QNB SUISSE SA
Banque
www.qnb.com

BNP PARIBAS SA
Banque
www.bnpparibas.ch

SPRINGBOARDS ASSOCIATES
Conseil et formation Conseil d'administration
www.springboards.ch

FDR
Conseil en risk management

SWISS PHARMED S.à.r.l.
Pharmaceutique et médical
www.swisspharmed.com

LUMENS 8
Prestataire technique audiovisuel conférence, congrès, événements
www.lumens8.ch

VISCONTI COACHING
Business coaching
www.visconti-coaching.com

SWISS ARAB ENTREPRENEURS PLATFORM
Online media et networking platform
www.saentrepreneurs.ch

SPARFELL & PARTNERS SA
Aviation civile
www.sparfell-partners.com

Enquête conjoncturelle: appel à participation

SONDAGE

Dans la seconde moitié d'août, tous les membres de la CCIG ont reçu le questionnaire de la traditionnelle Enquête conjoncturelle d'automne. Rappelons qu'il est possible d'y répondre par Internet, sur le site www.enquetecci.ch, en s'identifiant au moyen des codes d'accès Swissfirms, indiqués sur le courrier reçu.

Cette année, l'enquête a notamment pour but d'évaluer les conséquences de RIE 3 pour les entreprises ainsi que l'impact de la digitalisation. Afin de permettre une comparaison intercantonale, cette enquête est également réalisée auprès des membres des Chambres neuchâteloise, tessinoise et vaudoise. Les données relatives à cette enquête seront compilées sous forme de résultats globaux – qui seront relayés dans les supports de communication de la CCIG – sans bien sûr que les entreprises puissent être identifiées.

Merci d'y participer car, en connaissant la réalité des entreprises, la CCIG peut mieux défendre des conditions cadre attractives.

POUR TOUTE QUESTION: Service communication, tél. 022 819 91 11.

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires.

- Publications d'offres d'emploi
- FORUMS de recrutement
- Réseau d'Alumni

emploi.unige.ch 022 379 77 02

Employeurs E

U Université

Uni-emploi



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SPONSOR

La révolution de la « realtech » est en marche

Après la finance et les bouleversements de la « fintech », c'est au tour d'une autre industrie, l'immobilier, d'être rattrapée par la révolution numérique. Gérance immobilière, asset management, courtage immobilier mais également construction d'immeubles, les technologies issues de la « realtech » bouleversent tous les secteurs d'une industrie en mutation. Tour d'horizon des évolutions en cours dans le courtage et la gérance.

Courtage immobilier

L'influence de la technologie est la plus visible dans le courtage immobilier. De manière générale, elle permet de simplifier et de rendre plus efficient le processus d'intermédiation entre un vendeur et un acquéreur potentiel.

Cependant, il ne s'agit pas ici de l'aspect le plus percutant offert par la technologie pour fluidifier le processus de vente. En effet, les aspects liés au « data-mining »*, soit la révolution du « big data », permettra aux agences immobilières d'identifier en amont le profil-type de l'acquéreur d'un bien

immobilier, et ainsi de mieux cibler les canaux de vente. Plusieurs logiciels permettent déjà d'effectuer des « matchings » entre des bases de données d'acheteurs potentiels et de biens immobiliers. Le « data-mining » ajoutera une couche statistique à ces relations afin d'affiner le public-cible.

Gérance immobilière

L'usage des technologies doit permettre de simplifier certains processus de gestion (constitution d'un dossier de candidat-locataire, notification et gestion des demandes et plaintes des locataires par une interface web à sa disposi-

tion) afin de maîtriser au mieux les coûts. La révolution numérique permet, ici aussi, de faire parler les données.

En effet, les régies immobilières ont à leur disposition une source inépuisable de données historiques qui ne sont actuellement que peu exploitées.

L'exploitation de ces données par un logiciel spécialisé, intégré au progiciel de gérance, permettra à terme aux régies de produire de l'information pertinente pour leurs propriétaires, et ce, de manière totalement automatisée. ■

Daudin & Cie et la révolution numérique

La régie genevoise Daudin & Cie considère la révolution numérique en cours comme une opportunité de réinventer son métier historique. La régie a fait le choix avec ses partenaires BDD & Cie et Alain Bordier & Cie d'investir des ressources importantes dans le développement de son propre progiciel de gestion pour les activités de gérance immobilière, via la société Soft Régies. Cette option stratégique octroie ainsi à la régie une réactivité intéressante sur le marché, qui lui permet d'adapter très rapidement son logiciel en fonction de l'évolution des besoins de la clientèle.



DAUDIN & Cie SA

Route de Chancy 59 - 1213 Petit-Lancy 1
www.daudin.ch

Jean-Daniel Roth
J-D.Roth@daudin.ch

* Le data-mining a pour objet l'extraction d'un savoir ou d'une connaissance à partir de grandes quantités de données, par des méthodes automatiques ou semi-automatiques.

CCIG

Avis aux membres formateurs

Dans un environnement où la concurrence se fait chaque jour plus vive, l'acquisition de nouvelles compétences peut faire la différence. La CCIG propose déjà quelques modules de formation, strictement réservés à ses membres, principalement destinés à leur permettre d'exploiter pleinement les occasions de réseautage créées à leur intention. Elle vient d'ouvrir sur son site une page qui s'y dédie : www.ccig.ch/Services/Formation.

Les entreprises actives dans la formation qui souhaitent figurer sur cette page sont priées d'adresser à communication@ccig.ch une brève présentation de leurs activités de formation, ainsi qu'un lien web. Une fois validée par la CCIG, l'information sera ajoutée sur la page de son site.

Les ambassadeurs d'été



De g. à dr.: Beverly Aimba, Leslie Debourbe, Ka-Fat Leung, Boris Irmay, Gunes Ozer.

Afin d'aider la CCIG à élargir sa base des membres, cinq étudiants ont été engagés pour les deux mois d'été.

C'est la troisième fois que des recrues de la Junior Entreprise Genève, de la Junior Entreprise

HEG et de l'AIÉSEC profitent de cette intéressante expérience de travail qui leur est offerte.

La CCIG leur sait gré des efforts qu'ils déploient et se réjouit d'accueillir les nouveaux membres qu'ils auront recrutés ! ■

groupe e

LE PLEIN D'ÉNERGIE POUR VOTRE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Découvrez notre offre complète de stations de recharge adaptées à tous les besoins sur www.groupe-e.ch

Des questions ? N'hésitez pas à nous contacter au **026 352 51 21** ou à move@groupe-e.ch

www.groupe-e.ch **PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE**

SPONSOR

40 ans de passion et d'émotions

Depuis 40 ans, le groupe Dorier fait vibrer le paysage événementiel corporatif et institutionnel en apportant son expertise technique et ses concepts innovants aux conférences, congrès, dîners de gala, lancements de produits, défilés de mode et tout autre événement de ses clients qui souhaitent communiquer à l'interne comme à l'externe.

Notre métier ? Maximiser l'impact de votre message

« Notre mission est de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire passer le message de notre client de la manière la plus efficace possible » résume Olivier Croset, directeur général de Dorier Group.

« Le succès d'un événement ne se résume plus uniquement à la qualité d'un orateur ou de sa présentation. Il faut penser l'événement dans son ensemble et en faire une expérience pour chaque personne qui constitue votre audience ».

C'est ainsi que dans le cadre d'événements live, Dorier Group met en scène le message de ses clients en orchestrant savamment technologies de pointe et expertise technique pour captiver le public cible sans relâche et assurer la rétention du message.

L'équilibre parfait entre design et technologie

Dorier offre une gamme complète de solutions audiovisuelles. Spécialement pensées pour chaque type d'événement, elles permettent de donner le juste ton à chaque projet tout en véhiculant l'identité de marque des clients.

Scénographie, projection, production vidéo, mapping, éclairage scénique et d'ambiance, sonorisation, décoration, retransmission vidéo et diffusion sur internet ; rien n'est laissé au hasard lorsqu'il s'agit de transmettre des émotions et d'impacter une audience toujours plus exposée à des productions spectaculaires. Dorier se repose donc sur son équipe d'architectes et de designers pour imaginer le concept technique stratégique, créatif et esthétique derrière chaque événement.

Une approche personnalisée

En fonction du type d'événement, de la nature du message à faire passer, de l'audience à toucher et des multiples impératifs (nombre de participants, lieux, logistique, calendrier, budget ou autre), Dorier propose à ses clients une offre optimale intégrée, conçue sur mesure.

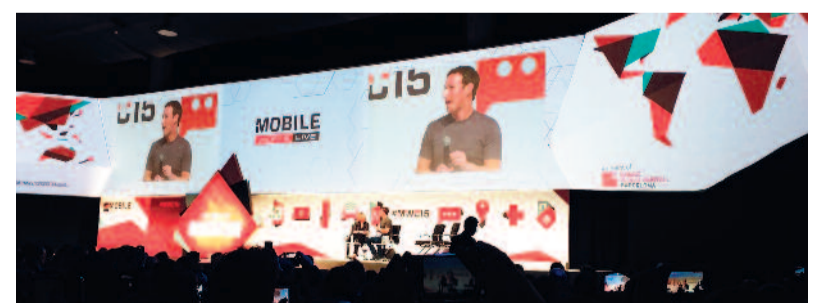
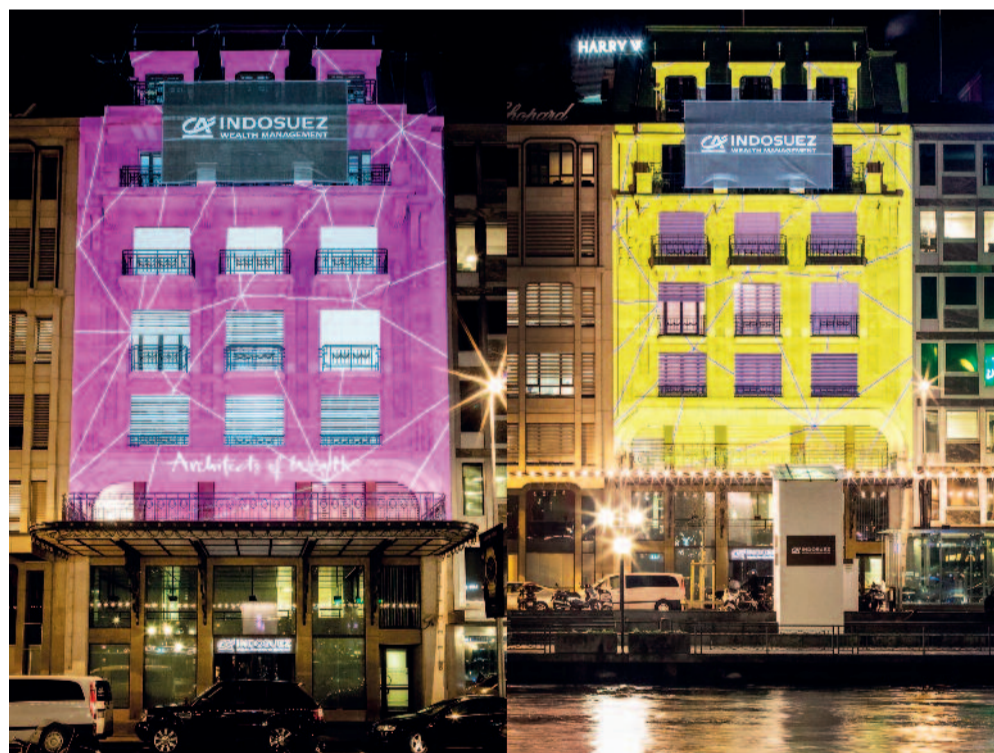
Dans cette optique et en vue de garantir le succès de chaque évène-



ment, un seul interlocuteur coordonne toutes les étapes du projet ; de la conception à la production, en passant par la recherche de lieux, l'identification des spécialistes, la gestion du planning et du budget.

Un acteur mondial

La présence internationale de Dorier Group avec ses 12 bureaux en Suisse, au Brésil et en Asie, supportée par un puissant réseau mondial de partenaires, permet à Dorier de se positionner de façon unique sur un marché concurrentiel et surtout d'accompagner ses clients à travers le monde en garantissant la même qualité de service. En pleine croissance, Dorier projette de renforcer sa présence en Europe du Nord mais aussi sur le marché américain, toujours avec la volonté de faire des rêves de ses clients une réalité. ■



40 YEARS OF PASSION & EMOTION #MERCi

Dorier Group | 9 rue du Pré-Bouvier | 1242 Satigny | Tél. +41 22 309 20 00
info@dorier-group.com | www.dorier-group.com

AGENDA

PME Connect « Financement et actionnariat »

Mardi 13 septembre 2016 de 11h45 à 14h
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



Souhaitez-vous faire croître votre entreprise par acquisition? Etes-vous à la recherche de financement pour développer votre affaire? Avez-vous une affaire à remettre?

PME Connect peut apporter une première réponse à ces questions. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch (Agenda des événements)

Evaluer la performance et l'engagement de vos employés

Judi 15 septembre 2016 de 8h à 10h (accueil dès 7h45)
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Réduire le turnover, développer les talents, faire adhérer les employés à la stratégie, etc. : ce séminaire d'entreprise, animé par la société Novative, expliquera comment

gérer la performance et le feedback de ses collaborateurs. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch (Agenda des événements)

Forum d'Affaires Franco-Suisse 2016

Mercredi 28 septembre 2016 de 8h30 à 17h30
Ramada Encore Genève, route des Jeunes 12, Carouge

En tant qu'entrepreneur suisse ou français, vous cherchez à développer votre activité de l'autre côté de la frontière? Vous êtes concerné par la recherche de nouveaux partenaires et planifiez une nouvelle ou future implantation sur l'un ou

l'autre de ces marchés? Lors de cette journée dédiée aux rencontres franco-suisse, des experts seront à disposition pour répondre à vos questions d'ordre transfrontalier. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.fafs.ch

Global Pound Conference Series Geneva 2016

Judi 29 septembre 2016 - Campus Biotech, ch. des Mines 9, Genève

Cette journée de conférences, qui se tiendra en anglais, a pour objectif de faciliter le développement des outils du XXI^e siècle permettant la résolution de différends, que ce

soit au niveau national, régional ou international. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : geneva2016.globalpoundconference.org

SÉMINAIRES DE FORMATION *Strictement réservés aux membres*

Le réseautage productif: comment rencontrer l'autre

Judi 15 septembre 2016 de 8h à 10h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Pour profiter efficacement de rencontres, mieux vaut disposer de quelques outils et avoir l'attitude du réseuteur.

Au travers d'exercices pratiques, cet atelier vous permettra d'approcher des contacts de manière à construire

et maintenir des relations d'échange et d'entraide mutuels. Ce séminaire est animé par Rudolf Klaus. ■

Les étapes-clé pour la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise

Vendredi 16 septembre 2016 de 8h à 10h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Ce séminaire permettra de découvrir comment traiter les situations les plus complexes et répondre aux défis permanents de l'entreprise tels

qu'assurer sa pérennité et maintenir une productivité globale croissante. Les outils présentés ont prouvé leur efficacité et sont aujourd'hui parmi

les plus performants pour accompagner et assurer le développement des organisations de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité. ■

Boostez votre chiffre d'affaires et améliorez la rentabilité de votre entreprise

Mercredi 21 septembre 2016 de 8h à 10h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Ce séminaire, qui s'inscrit comme la suite du séminaire intitulé « Les étapes-clé pour la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise », donnera des pistes simples mais

qui ont fait leurs preuves sur la manière de dynamiser les ventes. Il présentera également un modèle permettant une augmentation conséquente de la ren-

tabilité brute en 18 à 24 mois. Ces deux ateliers s'adressent aux chefs d'entreprise, entrepreneurs et investisseurs et seront animés par Alexandre Olive. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS POUR LES TROIS SÉMINAIRES CI-DESSUS : www.ccig.ch (Agenda des événements)

Le 7h30 de la Chambre

Judi 22 septembre 2016 de 7h30 à 9h30 - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Le 7h30 de la Chambre donne pendant trois minutes la parole à des orateurs présélectionnés, qui ont pour tout support visuel trois « slides » maximum.

Venez écouter la présentation des entreprises suivantes :

PORTS FRANCS & ENTREPÔTS DE GENÈVE SA
AGORAPUBLICA

CAP CONSEIL EN AFFAIRES PUBLIQUES SA
ESPRIT D'ENTENTE

PERMED
SILHOUETTE
STEEL BLUE

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch (Agenda des événements)



KTNM concepts
Hôtesse d'accueil • Mannequins

PRESTATIONS HAUT DE GAMME,
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ,
EXPÉRIENCE, COMPÉTENCES ET FIABILITÉ
POUR LA RÉUSSITE DE VOTRE ÉVÉNEMENT!



Spécialistes

- Salons professionnels
- Congrès médicaux
- Conférences
- Événements VIP

Leader de l'accueil professionnel à Genève au service de votre entreprise

Plus de 250 Hôtesse – Mannequins

- trié(e)s sur le volet
- de confiance
- flexibles
- minimum trilingues

CONTACT:
www.ktnm.com
info@ktnm.com
T. +41 22 787 05 77



à votre service depuis 1998

AGENDA

Menaces sur nos retraites : nous pouvons agir !

Judi 20 octobre 2016 de 8h 15 à 10h (accueil dès 7h45)
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



La prévoyance fait régulièrement les gros titres des journaux. En avril 2010, le peuple a massivement refusé l'abaissement du taux de conversion LPP à 6,4%. Force est pourtant de constater que nombre d'entre nous devons d'ores et déjà composer avec un taux plus bas ! De surcroît, deux votations se profilent à l'horizon : AVS Plus et Prévoyance 2020.

Parmi l'étalement des positions partisans, à qui accorder du crédit ?

Quels sont les vrais défis à relever ? Le bureau de courtage et de

conseils en assurances Rhône Assurance Services décodera pour vous les notions permettant de comprendre la problématique en passant en revue les solutions existantes pour optimiser votre prévoyance d'entreprise. Il évoquera quelques pistes permettant au chef d'entreprise ou au département RH de compenser les conséquences des baisses subies par le passé et celles à venir. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch (Agenda des événements)

8^e Carrefour des Créateurs

Mercredi 12 octobre 2016 - Palexpo, Genève



Organisé tous les deux ans, le Carrefour des Créateurs a pour objectif de réunir, sous le même toit, le temps d'une journée, l'ensemble des acteurs favorisant la création d'entreprises et soutenant les futurs entrepreneurs. Cet événement offre la possibilité aux 2500 visiteurs attendus de rencontrer, sur 60 stands, les acteurs qui entrent en jeu lors de la création ou du déve-

loppement d'entreprises. Parallèlement, un ensemble de conférences sur des thématiques telles que l'innovation, le financement, le crowd-funding, le marketing-mix, le business plan, la franchise, la reprise d'entreprise se déroulent tout au long de la journée. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.carrefour-createurs.ch

Pitch@CCIG

Judi 13 octobre 2016 de 12h à 14h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Parmi les quelque 30 participants, une demi-douzaine d'orateurs volontaires seront tirés au sort pour se

présenter en deux minutes. L'événement est accompagné d'un repas assis et réservé aux membres. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch (Agenda des événements)

14^e Evénement économique de la CCIG

Judi 3 novembre 2016 de 15h à 22h
Centre de congrès Palexpo



Le Séminaire économique aura pour thème : « Quel avenir pour l'innovation à Genève ? » et sera suivi de la Cérémonie de remise des Prix et d'un cocktail dînatoire.

MODALITÉS D'INSCRIPTION : voir carton d'invitation.

Comment l'entrepreneur peut-il augmenter sa performance en optimisant son capital santé ?

Mardi 27 septembre 2016 de 8h à 10h (accueil dès 7h45)
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



Santé et pratique sportive, une question d'équilibre et de plaisir.

Quel est le point commun entre un sportif et un entrepreneur ? Tous deux sont en quête de l'excellence ! L'Hôpital de La Tour a mis sur pied un département dédié à la médecine du sport, accrédité par le Swiss Olympic Medical Center comme centre médical de référence pour les sportifs d'élite du pays. Les médecins experts suivent, guérissent et préparent les sportifs, qu'ils soient amateurs ou professionnels, afin de booster leurs performances. Comme les athlètes, les entrepreneurs sont confrontés à des obstacles de taille, tels que la gestion du stress, du temps et l'adaptation à un environnement changeant. Tous deux sont en quête de l'excellence. Ils doivent développer leur endurance et constamment améliorer leur performance au travail, s'ils veulent rester

compétitifs ! Ce séminaire, dédié aux chefs d'entreprise mais aussi aux employés, sera animé par le Dr Boris Gojanovic (@drsportsante, www.drspotsante.com), Health & Performance Director au département médecine du sport à l'Hôpital de La Tour. Pour poser des questions avant le séminaire, les participants peuvent écrire à medsport@latour.ch. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch (Agenda des événements)

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3700 exemplaires

Responsable d'édition :
Alexandra Rys

Rédaction :
Sonam Bernhard, Fabienne Delachaux,
Charles Lassauce, Valérie Oreamuno
Alexandra Rys, Vincent Subilia,
Julie Vergotti

Publicité :
Promoguide SA - Tél. 022 809 94 92

Informations : publications@ccig.ch

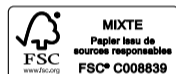
Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale
Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



PALAIS CREATIONS

TRAITEUR DES GRANDS EVENEMENTS

“FAIRE
POUR VOUS
LES CHOSES
EN GRAND”

Événements d'entreprise
Inaugurations
Lancements de produits
Cocktails
Banquets



Palais Créations SA
CP 112 | 1218 Le Grand-Saconnex
T. +41 (0)22 761 15 80

INFO@PALAISCREATIONS.CH
WWW.PALAISCREATIONS.CH